

DOCUMENT2 - GENERALITES :

ANNEXE 1 – Calendrier prévisionnel du mouvement 2019.

ANNEXE 11 – Définitions générales

ANNEXE 12 – Tableau de correspondance des éléments de barème et des priorités légales

CALENDRIER PREVISIONNEL

Du mouvement 2019

Ci-dessous, un récapitulatif des grandes étapes du mouvement départemental 2019.

Périodes	Actions
Du 4 au 22 avril 2019	Ouverture du serveur
Le 19 avril 2019 midi	Date limite de retour des candidatures : <ul style="list-style-type: none"> - pour les postes à profil - pour les fonctions de PEMF
Le 29 avril 2019	Date limite de retour des accusés-réceptions de la participation au mouvement.
Du 22 avril au 5 mai 2019	Congés scolaires
Entre le 6 et le 17 mai 2019	Commissions postes à profil
Le 15 mai 2019	Date limite des demandes d'exéat pour un autre département
Le 28 mai 2019 à 14h00	CAPD du mouvement.
Fin juin/début juillet 2019	GT/CAPD affectations ajustement GT/CAPD affectations des PE stagiaires
Début septembre 2019 (à l'issue des opérations de carte scolaire)	CAPD phase d'ajustement.

Ce calendrier non-exhaustif est susceptible d'être modifié.

MOUVEMENT 2019

Définitions générales

<p>Qu'est-ce qu'un voeu géographique ?</p>	<p>Un voeu géographique est un voeu disponible dans l'écran 1 et pouvant correspondre à un secteur, une commune, un regroupement de communes ou le département, couplé à un type de poste (ex : enseignants pré-élémentaire, directeur école 4 classes...).</p>
<p>Qu'est-ce qu'un voeu large ?</p>	<p>Un voeu large (saisi uniquement dans l'écran 2) correspond au choix d'une zone infra-départementale associée à un regroupement de postes appelés MUG (ex : postes de direction 14 classes et plus, postes d'enseignants, ...). Il ne peut être choisi que par les participants obligatoires au mouvement.</p>
<p>Qu'est-ce qu'une zone infra-départementale ?</p>	<p>Une zone infra-départementale est utilisée dans le cadre de la saisie des voeux larges (écran 2). L'unité de constitution d'une zone infra départementale est la commune. Chaque zone infra est définie librement par les départements par sélection d'autant de communes que souhaité. Une commune ne peut être rattachée qu'à une seule zone infra-départementale. La composition des zones infra-départementales doit être présentée en comité technique spécial départemental (CTSD).</p>
<p>Qu'est-ce qu'un MUG ?</p>	<p>Un MUG est un « Mouvement Unité de Gestion », correspondant à un poste, qui se compose d'une nature de support (type de structure et type de fonction) et d'une spécialité.</p> <p>Il existe 7 regroupements de MUG définis au niveau national :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. directions 2 à 7 classes 2. directions 8 et 9 classes 3. directions 10 à 13 classes 4. directions 14 classes et plus 5. enseignants 6. ASH 7. remplacement

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES ELEMENTS DE BAREME ET DES PRIORITES LEGALES

Eléments de barème	Détail	Priorités légales correspondantes
A.G.S.	Ancienneté générale de service	Expérience et parcours professionnel
Situation personnelle appréciée au 01.04.2019	bonification pour handicap de l'enseignant, de l'enfant, du conjoint.	Situation de handicap
	enfant à charge de moins de 18 ans né ou à naître	/
	bonification pour rapprochement de conjoint à la demande de l'intéressé (à compter du mouvement 2019)	Rapprochement de conjoint
	bonification pour résidence séparée de l'enfant < 18 ans si autorité parentale conjointe	Rapprochement avec le détenteur de l'autorité parentale conjointe dans l'intérêt de l'enfant
Situation professionnelle appréciée au 01.09.2019	bonification pour mesures de carte scolaire	Mesure de carte scolaire
	bonification au titre de la formulation chaque année d'une même demande de mutation (à compter du mouvement 2019)	Caractère répété de la demande et son ancienneté
	bonification pour postes sensibles ou difficiles – support en ASH pour les personnels non spécialisés (quelle que soit la quotité)	Expérience et parcours professionnel
	Bonification pour postes sensibles ou difficiles – REP, REP + et zone violence	Zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement
	bonification pour postes sensibles ou difficiles – services fractionnés sur 3 classes minimum	Expérience et parcours professionnel
	bonification pour stabilité sur le poste à partir de 3 ans consécutifs et effectifs	Expérience et parcours professionnel Zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement (si école en REP)